Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris

- INSERM U1266 -

102-108 Rue de la Santé 75014 PARIS

https://ipnp.paris5.inserm.fr

Tel : 01.40.78.92.01

**Charte Phenobrain - Règles et Procédures de la Plateforme Phenobrain Comportement chez la Souris et le Rat**

(En application à partir du 1er Janvier 2022)

**1. Introduction**

Bienvenue sur la plateforme de phénotypage et d’exploration comportementale chez le rongeur, de l’Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris - Phenobrain.

Phenobrain est l’un des quatre plateaux techniques de l’Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris (IPNP), localisé dans le 14-ème arrondissement de Paris. Il évolue en collaboration directe avec l’INSERM, l’Université́ de Paris-Cité et l’Hôpital Sainte-Anne.

La plateforme est soumise aux réglementations associées à l’expérimentation animale. Elle dispose de deux zones indépendantes, une consacrée à l'étude du comportement chez le rat et l’autre de la souris. Ces espaces sont donc dédiés à l’étude du phénotype comportemental.

Les tests d’évaluation comportementale de la plate-forme permettent de caractériser des modèles rongeurs de neuropathologies sur le plan des capacités cognitives, des troubles moteurs majeurs et de la motricité fine, ainsi que les traits d’anxiété et de dépression.

Les utilisateurs de Phenobrain, une fois formés et autorisés, pourront librement utiliser les différents systèmes.

L’accès à la plate-forme implique l’acceptation des règles et des procédures définies par la plateforme et validées par la direction de l’IPNP.

**Membres de la plateforme Phenobrain**

* Gwenaëlle Le Pen *(Responsable scientifique)*
* Ludivine Therreau *(Responsable technologique)*

**2. Règles générales d’accès à Phenobrain**

**2.1. Localisation**

Phenobrain est localisé sein de l’animalerie de l’IPNP au premier étage, 102-108 rue de la santé, 75014, Paris.

**2.2. Accès**

* Métro ligne 4 : Arrêt Alésia
* Métro ligne 6 : Arrêt Glacière
* Tramway ligne 3 : Arrêt Cité Universitaire
* RER B : Arrêt Cité Universitaire
* Bus n°21: Arrêt Glacière Tolbiac
* Bus n°62 : Arrêt René Coty ou Arrêt Glacière Tolbiac
* Bus n°88: Arrêt Glacière Tolbiac
* Bus n°216: Arrêt Glacière Tolbiac
* Bus Orly-bus: Arrêt Glacière Tolbiac

**2.3. Horaires d’accès**

L’accès des utilisateurs externes est autorisé de 9h à 17h30, du Lundi au Vendredi. Pour les agents de l’IPNP, les horaires sont déterminés par les règles d’accès à l’IPNP, à savoir du Lundi au Vendredi de 8h00 à 20h00.

En cas d’accès à des horaires différents, les weekends et jours fériés, les utilisateurs doivent faire une demande de présence en horaires décalés et signaler leur présence dans le cahier de dépassement d’horaires, disponible au bureau d’accueil de l’IPNP.

**2.4. Conditions générales d’utilisation**

L’utilisateur s’engage à posséder tous les documents réglementaires qui autorisent l’utilisation de ses animaux, notamment les formations réglementaires et continues, les agréments OGM et l’agrément du comité d’éthique.

De plus, une formation pour chaque nouvel entrant à l’animalerie est obligatoire avant toute entrée en zone expérimentale, qui est équipée d’un lecteur de badge. La validation de cette formation y permettra l’accès.

**3. Systèmes disponibles**

Au premier étage de l’IPNP, se trouve les systèmes dédiés au phénotype comportemental.

La plateforme est dotée d’une batterie de tests, complète et innovante, permettant d’explorer les comportements spontanés (locomotion, exploration), les comportements de type anxieux, les comportements sociaux, et diverses fonctions cognitives (apprentissage, mémoire, motivation, prise de risque …) chez les modèles d’étude. Les divers dispositifs comportementaux de la plateforme qui le nécessitent sont associés notamment à des caméras et au logiciel de suivi vidéo Viewpoint.

**4 Réservation**

Les différentes pièces et systèmes de la plateforme Phenobrain sont soumis exclusivement et obligatoirement à la réservation, qui doit s’effectuer via l’intranet de l’IPNP.

**5. Facturation**

La facturation s’effectue par trimestre. Pour les utilisateurs internes à l’IPNP, elle est établie pour chacune des équipes utilisatrices avec le détail des prestations pour chacun des utilisateurs. Les prestations de service facturées par la plateforme sont composées de trois formules/forfaits :

* En autonomie : l’utilisateur réalise lui-même son expérimentation (le coût correspond donc à la réservation et à l’utilisation de la pièce et du système)
* Formation/Assistance avec ingénieur : l’utilisateur demande à être formé et/ou assisté de l’ingénieur de la plateforme lors de son expérimentation (le coût intègre la réservation, l’utilisation de la pièce et du système et le service ingénieur)
* Service ingénieur : l’utilisateur demande à ce que l’intégralité de l’expérimentation soit réalisée par l’ingénieur de la plateforme (le coût intègre la réservation, l’utilisation de la pièce et du système et le service ingénieur)

Le calcul des factures repose sur le planning de réservation et s’effectue selon la tarification en vigueur disponible sur le site internet de l'IPNP. Les tarifs des prestations sont calculés et fixés chaque année en fonction des coûts de fonctionnement de la plateforme et soumis à validation par la direction de l’IPNP et l’Inserm.

**6. Procédure de services et de formation**

**6.1. Informations générales**

Au préalable de tous services et de toute formation, une demande doit être faite via la fiche projet – demande de service pour la plateforme Phenobrain. La charte d’utilisation de la plateforme devra être co-signée par l’utilisateur et son responsable d’équipe. Si un membre d’une équipe est responsable d’une « casse » de matériel de la plateforme, l’équipe en question devra payer le prix nécessaire à sa remise en état.

Afin de s’assurer de la bonne utilisation des systèmes, il est recommandé de procéder à la formation seulement une fois votre projet de recherche clairement défini.

La formation sera facturée au prix du forfait « assistance avec ingénieur » pour le système en question.

Les utilisateurs sont invités à contacter la plateforme afin de s’assurer de la compatibilité de leurs expériences avec le matériel de la plateforme.

**6.2. Demande de formation ou de services**

Pour toute demande de formation ou de services :

Accéder au formulaire « Fiche projet – demande de service » disponible sur le site intranet de l’IPNP.

Une fois la fiche projet soigneusement remplie et signée, elle devra être soumise aux responsables de la plateforme ou via l’adresse générique [phenobrain.ipnp@inserm.fr](mailto:phenobrain.ipnp@inserm.fr). Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais et vous recevrez un email de confirmation contenant la fiche projet approuvée, référencée et complétée au besoin par la plateforme, accompagné d’un devis relatif à la demande de prestation ainsi qu’une proposition de date et de créneau horaire pour la réalisation du service. Une réunion entre les responsables de la plateforme et les demandeurs peut également s’envisager, au besoin et à la volonté de l’une ou l’autre des parties, en amont ou en aval de l’élaboration du document afin de discuter et mieux définir le projet. La personne qui effectuera l’analyse des résultats (utilisateur ou la plateforme) devra également être préalablement défini. Toute prestation de service ne pourra avoir lieu sans que le projet associé à la demande ne soit éthiquement validé.

La plate-forme est ouverte aux utilisateurs externes. Ces derniers doivent préalablement soumettre une demande de collaboration.

En cas de problèmes lié à la demande de formation ou services ou pour toute autre information complémentaire, contactez les responsables de la plateforme ou via l’adresse générique [phenobrain.ipnp@inserm.fr](mailto:phenobrain.ipnp@inserm.fr).

**7. Procédure de Réservation**

**7.1. Informations générales**

La réservation des salles et des systèmes est libre. Cependant elle ne sera autorisée que si les responsables de la plateforme sont assurées de la capacité des utilisateurs à s’en servir.

Avant toutes entrées en zone expérimentale et pour toutes les utilisations, il est impératif de réserver les salles utilisées ainsi que le système qui peut lui être associé. Cette réservation s’effectue sur l’intranet de l’IPNP et elle fonctionne en tranche minimale de demies-journées. L’annulation d’une réservation peut s’effectuer directement sur l’intranet par l’utilisateur jusqu’à 48 heures avant le début de la réservation. Sous ce délai, l’utilisateur devra envoyer une demande motivée d’annulation aux personnes responsables de la plateforme, sous réserve de conditions.

Les créneaux de réservations sont maintenus jusqu’à 30 minutes après le début de l’horaire prévu. Au-delà de cette durée, si l’utilisateur n’est pas en train d’utiliser le système, la réservation est annulée et de nouveau disponible pour les autres utilisateurs. Le créneau sera tout de même facturé sauf si la plateforme parvient à trouver un utilisateur pouvant exploiter le créneau en question.

L’absence de réservation entrainera (i) la réservation a posteriori par la plateforme de la salle et du système utilisé, (ii) un avertissement pour non-réservation et (iii) une pénalité qui correspondra à 10 fois le montant journalier habituel de la réservation, lorsqu’une équipe atteindra les 3 avertissements.

En cas de non-respect des conditions de réservation, l’équipe de la plateforme Phenobrain se réserve le droit d’annuler la réservation sans notification ni avertissement préalable. Aussi, les utilisateurs sont priés de ne pas réserver les systèmes de manière inconsidérée.

**7.2. Demande de réservation**

La réservation des appareils est obligatoire et se fait exclusivement en ligne via le site Intranet de l’IPNP.

L’accès Intranet étant réservé aux membres de l’IPNP, les utilisateurs ne pouvant pas s’y connecter sont priés de contacter la plateforme à [phenobrain.ipnp@inserm.fr](mailto:phenobrain.ipnp@inserm.fr).

**8. Sauvegarde des données**

Tous les systèmes de la plateforme Phenobrain seront à terme reliés au réseau interne de l’IPNP. La sauvegarde des données devra donc se réaliser via ce réseau.

Afin de faciliter le stockage des données, pour chaque utilisation, les utilisateurs sont priés de sauvegarder leurs expériences dans un dossier « équipe » ainsi qu’un sous dossier « Prénom NOM ». Le fichier correspondant à l’expérience devra être du type « AAAA/MM/JJ + information descriptive ».

Afin d’éviter la saturation des disques durs des postes d’acquisitions, les utilisateurs sont priés d’exporter leurs données et de les stocker sur leur poste personnel. Ainsi le personnel de la plateforme se réserve le droit, si nécessaire, de supprimer toute expérience stockée sur les disques durs des postes d’acquisitions ou de traitement d’images sans notification ni avertissement préalable.

Des interventions de sauvegarde de routine des données seront réalisées par l’équipe de la plateforme après avoir avertis les utilisateurs et leur avoir laissé un délai d’intervention suffisant pour sauvegarder les données sur un support de stockage externe.

La plateforme Phenobrain s’engage à stocker de manière sécuritaire toute donnée pendant une durée de 30 jours, passé ce délai, l’accès aux données n’est plus garanti.

**9. Règles d’utilisation du matériel**

**9.1. Matériel informatique**

Le personnel de la plateforme est chargé de maintenir les systèmes dans un état de fonctionnement optimal, aussi ils peuvent à tout moment être amenés à intervenir et effacer une partie ou la totalité des disques durs. Ces interventions d’urgences seront faites sans notification ni avertissement préalable.

Les utilisateurs doivent utiliser les sessions utilisateurs des différents postes d’acquisition ou de traitement de données. Il leur est interdit d’installer, désinstaller ou procéder à des mises à jour de logiciels sans la permission expresse du personnel de la plateforme.

Les utilisateurs ne sont pas non plus autorisés à consulter ou utiliser sans autorisation des fichiers ou données qui ne leur appartiennent pas.

Afin de garantir l’intégrité des systèmes informatiques de la plateforme, nous demandons aux utilisateurs de ne pas introduire de clefs USB potentiellement infectées sur les postes d’acquisition. La plateforme Phenobrain ne saurait être tenue pour responsable de la transmission de virus informatiques et autres éléments nuisibles au bon fonctionnement du matériel informatique de la plateforme.

**9.2. Systèmes et salles**

La bonne tenue du poste de travail lors de la manipulation est sous la responsabilité de l’utilisateur qui a réservé le créneau d’utilisation. Si un comportement pouvant mettre en cause l’intégrité des systèmes est constaté, le personnel autorisé de la plateforme pourra examiner de manière détaillée le contenu des fichiers ainsi que l’historique de réservation et d’utilisation des stations afin d’interdire temporairement ou définitivement l’accès à l’utilisateur impliqué.

Les utilisateurs sont priés de respecter la propreté des systèmes et de les conserver dans un état tel qu’ils les ont trouvés en arrivant et/ou tel qu’ils aimeraient qu’ils soient. Cette propreté est une règle d’hygiène, de bon sens et de partage vis-à-vis des autres utilisateurs. Elle peut être conservée par de simples règles (liste non exhaustive) :

* Nettoyer le matériel après utilisation.
* Jeter les produits à risques biologiques dans les poubelles jaunes prévues spécifiquement à cet effet et mises à disposition (les déchets communs pouvant aller dans la poubelle normale).
* Ne pas laisser d’affaires personnelles liées à l’expérimentation sur le système et dans la salle
* Ranger tout le matériel utilisé dans la salle à l’issue de l’expérimentation

Les utilisateurs sont également priés de respecter l’intégrité des systèmes. Si une dégradation est clairement identifiée et constatée, en lien direct avec un non-respect des règles en vigueur et remettant ainsi en cause l’intégrité d’un système, le personnel de la plateforme pourra interdire temporairement ou définitivement l’accès à l’utilisateur impliqué. Toute casse inopinée ou soucis technique devra être le plus rapidement signalé aux membres de la plateforme.

De manière générale, contacter le personnel de la plateforme (ou la personne responsable hygiène et sécurité, le cas échéant) en cas de problème.

**10. Confidentialité des données**

Les images et données obtenues grâce aux systèmes de la plateforme Phenobrain sont la propriété des équipes qui les ont réalisés ainsi que de l’INSERM et obéissent en tous points aux règles et usages relatifs à la propriété intellectuelle.

Les membres de la plateforme ne sont d’ailleurs pas autorisés à communiquer sur les thèmes de recherche des utilisateurs sans l’accord des équipes.

Si la confidentialité des données est requise, nous recommandons aux utilisateurs de ne stocker leurs données ni sur le réseau ni sur les postes d’acquisition ou de traitement des données. Il est dans ce cas préférable de les stocker sur un support externe.

**11. Mention de la plateforme dans les publications**

**11.1. Généralités**

La mention de la plateforme ou de ses agents dans des publications permet de mettre en évidence leur utilité et le bienfondé de leur présence dans la communauté scientifique. Ceci facilite d’autant la demande de financement pour investir dans nouveaux appareils et de nouvelles ressources.

**11.2. Mention du personnel**

Pour valoriser l’activité de la plateforme et favoriser son développement, il est indispensable que son activité soit explicitement reconnue. Cette reconnaissance doit se traduire, dans les publications, par les mentions « data acquisition and/or data analysis were performed on the IPNP Phenobrain core facility » dans la rubrique Materiels & Methods, et « the authors greatly acknowlegde (Nom + Prénom) of the IPNP Phenobrain core facility » dans les remerciements. Lorsque la participation de la plateforme a été décisive, l’ingénieur impliqué et le responsable de la plateforme doivent être co-signataires.

Les références des publications des équipes de recherche qui incluent les expérimentations effectuées par la plateforme et les données obtenues grâce à la plateforme devront être indiquées aux responsables de la plateforme.

*Nom et prénom, suivi de la date et signature*